

cela, en l'espèce, est secondaire, — mais à cause de leur notoriété littéraire et pédagogique.

« En province, les prêtres rencontreront bien quelques obstacles dans l'accomplissement des devoirs nouveaux qui s'imposeront à eux après la fermeture des écoles congréganistes, mais ils les surmonteront. C'est affaire de temps et d'énergique volonté.

« Le gouvernement peut, il est vrai — car l'on peut tout, au moins pour un temps, quand on dispose de cette force brutale qui prime le droit, — le gouvernement peut supprimer d'une façon absolue la liberté de l'enseignement, ne laisser ouvertes que ses écoles à lui, et décréter que, désormais, toutes les intelligences françaises seront timbrées au timbre officiel. Il peut aussi supprimer le droit de propriété.

« Quoi encore ? Il peut supprimer les tribunaux et remplacer les arrêts de justice par des circulaires ministérielles.

« Alors, quand il n'y aura plus ni liberté d'enseignement, ni recours possible aux tribunaux, ni respect des propriétés privées et du droit individuel, quand les lois auront été abolies et qu'il sera bien entendu que rien ne compte plus en France que le bon plaisir, eh bien ! alors nous aurons cessé d'être un peuple civilisé, nous serons revenus à l'état de nature.

« Nous ne verrons pas, j'en suis convaincu, de pareilles extrémités. Il ne me paraît même point tout à fait démontré que le gouvernement ne reculera pas de quelques semelles dans la voie odieuse où il s'est engagé si follement, devant la réprobation unanime que soulèvent ses exactions. Lorsque M. Combes prit le pouvoir, un ancien ministre lui dit : « Vous y resterez... à la condition de ne rien faire. » Je crois à la sagesse de ce pronostic, sur lequel le président du Conseil fera bien de méditer entre deux charges policières dirigées contre des gens qui ne commettent d'autre délit que de manifester pour les Sœurs au cri de : « Vive la liberté ! »

« Si l'effervescence populaire est autre chose qu'un feu de paille, si elle dure, il faudra bien que le gouvernement capitule. On ne peut pas gouverner longtemps avec des « journées » comme celles qui viennent de surprendre si désagréablement le ministère. J'espère, d'ailleurs, que cette agitation durera.

Je l'
Jan
«
ven
vinc
mère
qui
On
Paris
cont

Nc
L'é
firmé

Il
« Il

que l
nos S
direct

« Si
temps
seigne
l'éduc

« N
diplôm
filles
ennem

« Qu
résista
breux

« Au